

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

La négative attitude !

Le premier ministre et ses amis du Medef ont vu passer sous leurs fenêtres les manifestations du 5 février, mais ils n'ont pas entendu la clameur des revendications.

Après avoir salement amoché notre système de retraite, abîmé notre couverture sociale, c'est au temps de travail qu'ils veulent s'attaquer.

Mais comme ils ont la capacité de faire plusieurs choses à la fois, ils s'attaquent également à notre pouvoir d'achat. Au Crédit Agricole, par exemple, ils ont osé proposer 1,5 % d'augmentation de la valeur du point au 1^{er} avril mais le compte n'y est pas si l'on observe l'inflation et si l'on cumule les retards pris les années passées.

Mais peut-être n'avons nous que ce que nous méritons puisque dans le passé nous n'avons pas su relever le défi qui nous était lancé. Nous n'avons pas su créer les conditions d'une riposte à la hauteur des agressions.

Alors, tirant les leçons d'un passé récent, nous devons tous et toutes, dans l'**unité** sur des revendications simples, **massivement**, seule condition pour être entendus et pas réprimés, dans la **démocratie** pour que chacune, chacun, puisse s'exprimer sans limites, nous devons donc nous engager dans la voie de la résistance pour préserver les quelques droits acquis et obtenir, au minimum, le maintien de notre pouvoir d'achat.

Les confédérations syndicales, les unions départementales et régionales, les syndicats d'entreprises du privé comme du public appellent à **une journée de mobilisation le 10 mars 2005**.

Que cette journée soit une réussite est le passage obligé qui fera que gouvernement et patronat réfléchiront avant de porter d'autres coups. Mieux, la réussite peut être telle que nous les fassions reculer, comme pour le plan Juppé en 1995, encore plus pour faire aboutir nos revendications :

- **REFUSONS** de travailler plus pour gagner moins !
- **REFUSONS** l'érosion, année après année, de notre pouvoir d'achat !
- **REFUSONS** le remplacement du code du travail par le code du Medef !
- **REFUSONS** la casse du service public !
- **REFUSONS** la précarisation de nos vies !

Pour cela, nous avons pris contact avec nos camarades des autres syndicats (CGT - CFDT - FO - UNSA) afin d'organiser l'**unité** que vous réclamez pour agir **tous ensemble** !

Nous vous tiendrons au courant ■

Un couac dans la coordination

Le service des Ressources Humaines a entamé un bras de fer juridique avec le syndicat SUD CA 47, lui contestant l'extension en Aquitaine de la représentativité qu'il avait acquise en Lot & Garonne avant la fusion. Les tribunaux ont tranché, enfin pas suffisamment clairement et la Cour de Cassation est saisie. Alors, en attendant, personne ne doit parler de ce syndicat, sa représentativité serait une brèche ouverte pour le droit syndical ce qui serait insupportable pour les adhérents du Medef. La RH veille donc.

Lundi 7 février, Grand Angle, notre quotidien en ligne, celui qui dit la vérité (Pravda en russe) publie la copie scannée d'un article paru dans l'édition agénaise de Sud-Ouest relatant la politique de redéploiement des agences dans la capitale du pruneau, la conclusion étant laissée justement au "délégué syndical de SUD CA 47".

Seulement, ce qui a échappé à l'œil du communicant a été remarqué par notre zélé préposé à l'ordre établi des ressources humaines.

Bref et résumé, une engueulade après, la copie de l'article a disparu de Grand Angle, laissant la place à une page blanche ■

Faut pas nous prendre pour des cons.

La CGC, Confédération Générale des Cadres change de nom et ratisse large. Dans leur dernier tract ils annoncent clairement « un syndicat ouvert à tous les salariés agents d'application, techniciens, cadres ». Or, lors des négociations salariales, ce syndicat défend haut et fort une hiérarchisation totale du paiement de l'Intéressement, et une diminution de la Participation.

SUD ne voit aucun inconvénient à ce que les managers soient mieux payés au regard de leurs responsabilités et défend même la revalorisation de leurs pesées de postes, mais SUD ne peut pas accepter que la partie variable de notre rémunération collective subisse une nouvelle fois l'impact hiérarchique. Intéressement et participation sont versés en fin d'année dans un pot commun. Distribuer plus aux uns, c'est enlever autant aux autres. Tous les salariés doivent en être bien conscients, c'est pourquoi nous rectifions l'annonce racoleuse de la CGC comme suit : **un syndicat ouvert à tous pour le plus grand profit de quelques uns** : les cadres ■

Voyage au RC2 de notre Caisse Régionale !

Le mois dernier, le responsable de la diffusion de *Dazibao* me confie la mission de distribuer « avec parcimonie et à bon escient » notre mensuel préféré au RC² du site bordelais fraîchement rénové.

Je m'exécute donc tout curieux de revenir à un étage que j'ai hanté pas mal d'années. « Putain que c'est beau ! » m'exclamais-je intérieurement.

Je distribue donc massivement le numéro 102 car il est l'heure de déjeuner et il n'y a pas grand monde dans les bureaux et que j'ignore qui et quels services occupent les lieux en l'absence de signalétique.

Me penchant pour voir qui circulait rue Turenne, je constate que les stores intérieurs sont installés avant la climatisation.

« Vont pas avoir froid cet été vu qu'il n'y a pas de double vitrage » marmonnais-je toujours de l'intérieur.

L'émotion ou les haricots pas cuits de la cantine, enfin peu importe la raison, toujours est-il que je suis pris d'une envie urgente qui me précipite vers les toilettes. Je m'installe rapidement pour constater que je ne suis pas seul dans les lieux, et que l'autre, en face, me regarde fixement.

« Mais quel c..., tu es face à un miroir ! » c'est vrai qu'un pervers a eu l'idée d'installer un miroir sur le mur des WC. Cela me rappelle ma jeunesse quand le cadre qui me recrutait (depuis il a été puni !) me conseillait, avant d'aborder le directeur général, et pour ne pas être trop intimidé, de l'imaginer déféquant les pantalons sur les chevilles.... Sage conseil que j'ai mis en pratique, le DG perdant ainsi de sa superbe. Pour l'heure c'est moi qui ai l'air ridicule.

J'ai terminé rapidement, et, les mains propres, j'ai pu aller raconter mon aventure à mes copains et copines qui n'avaient distribué le Dazi que dans des étages ordinaires. Un court instant, très court instant, je me suis pris pour Indiana Jones ! ■



Le Crédit agricole acteur actif du démantèlement rural.

Le Crédit agricole d'Aquitaine solidaire avec la Direction Nationale de la poste et les pouvoirs publics.

En effet, une circulaire nous informe que l'envoi du courrier sera, à partir du 15 Février, centralisé par un service du siège du site de Bordeaux.

Par cette attitude, notre direction pénalise les bureaux de poste ruraux et, indirectement, favorise les suppressions d'emploi en milieu rural.

Il y a loin des déclarations de nos directions, qui se disent favorables à l'essor du milieu rural, aux actes proprement dits.

En favorisant la fermeture de bureaux de poste dans les petites communes rurales, le Crédit agricole fait "d'une pierre deux coups", il élimine un futur concurrent et il est logique avec sa politique d'économie financière.

Moins humain et moins scrupuleux que le Crédit agricole tu meurs..... ■

Référendum pour la Constitution

En tant que citoyens, nous serons consultés. Mais nous sommes aussi salariés. A ce double titre, nous sommes pleinement concernés. Ce débat ne nous est pas étranger, car il s'agit bien d'un texte où les intérêts des salariés sont en jeu. Intérêts au jour le jour, mais aussi plus globaux de notre place dans la société que nous voulons.

C'est au nom de la Constitution Européenne qu'ont été déréglés les principaux services publics, ou que le droit du travail est aujourd'hui attaqué.

Cette consultation ne sera pas que politique. Nos voix de salariés devront être entendues ■

Les yeux brouillés

Fier de la publication ultra rapide de ses résultats dans la presse, la caisse d'Aquitaine n'a pas oublié ses salariés qui pouvaient consulter dans le *Quotidien* du 1^{er} février l'image de l'encart publicitaire annonçant nos résultats mirifiques. Nous avons cliqué sur le lien et avons pu lire sans trop de difficulté sur le dit encart : « *Osez nous demander plus* » et « *Résultats annuels 2004* ». Pour le reste, le plus important, l'essentiel, c'était le brouillard complet. Les plus malins d'entre nous ont agrandi l'image, mais même agrandi le texte restait trouble. Les myopes ont échangé leurs lunettes, certains ont sorti la loupe, rien ! Impossible de déchiffrer quoi que ce soit. Tant pis ! On attendra le rapport annuel ■

Comme à la maison

J'ai remarqué que beaucoup de mes collègues avaient la photo de leurs femme et enfants sur leur bureau. C'est touchant, je me disais : « *tiens voilà des gens qui savent ce qui est important dans la vie !* ».

J'ai aussi constaté que certaines de ces personnes quittaient très tard leur travail, privant ainsi leur famille de leur présence, niant, par là même, la réflexion que je faisais plus haut. Et je me suis mis à penser que, peut-être, ils avaient chez eux une photo du bureau, voire même celle du Directeur Général sur leur table de chevet. C'est beau ! Amis collègues, n'oubliez pas que 30 minutes d'heures supplémentaires (non déclarées, non payées) par jour, c'est, sur une année, 13 jours de boulot qui, multipliés par le nombre de personnes concernées, représentent un paquet d'emplois ■

OSEZ.....

Une publicité du Crédit agricole nous y incite, "Osez". On peut constater que la Direction du Crédit agricole applique à la lettre cette formule et "qu'elle ose". Elle ose spolier les clients de frais à la limite de l'honnêteté. Ces frais sont d'une importance qui ne peut être qualifiée que de honteuse. Pour exemple ceux pris pour une lettre qui, non réclamée, revient à l'expéditeur, s'élèvent à 46€ Comment, en tant que salarié, ne pas ressentir de la honte lorsque de tels procédés sont appliqués. Mais attention, car un jour prochain, les clients des banques se réveilleront.....

Toujours plus haut, toujours plus fort.

Faire des heures sup. (celles non déclarées et donc non payées) ne suffit plus pour assurer sa promotion au sein de notre entreprise. Non, désormais il faut aussi laisser des congés. Ça va être de plus en plus dur de progresser. Et oui, comme on vous l'indiquait dans le précédent Dazi, 1 900 jours de congés n'ont pas été pris en 2004. Sont concernées 400 personnes sur un effectif de près de 2 200, soit 20% du personnel. Il faut toutefois enlever à ce chiffre 40 personnes qui n'ont pas pu prendre la totalité de leurs congés pour cause d'arrêt maladie. Heures sup. non déclarées plus congés non pris représentent, rien que pour notre entreprise, un paquet d'emplois. Si on multipliait ce chiffre par le nombre d'entreprises en France qui ont la même "politique" que le Crédit Agricole d'Aquitaine, cela deviendrait colossal. Même si on n'est pas dans le même registre, vous avez été solidaires des victimes du Tsunami, soyez-le avec les victimes du chômage ... Imaginez, on pourrait presque changer le visage de notre pays !

Pistonnés !

Bon, c'est vrai, notre Caisse Régionale n'a fait que 150 millions d'euros de bénéfice en 2004, soit près d'1 milliard de francs et pour les plus vieux (il en reste) 100 milliards d'anciens francs. Alors, il faut poursuivre la politique d'économie de bouts de chandelles et, après la suppression des "post-it", c'est la raréfaction des cartes de visite professionnelles puisque le petit format est aujourd'hui réservé aux DAP et aux DAR ... réservé oui, mais pas exclusivement puisque le bureau de Bordeaux Grand Théâtre échappe à la règle. Attention, à trop désigner le chouchou de la direction, cela risque d'en faire la tête à claques du reste de la classe

A propos du lundi de Pentecôte !

De l'application de la loi, et en l'absence d'accord intervenu au niveau national, il ressort que, d'une part la direction de notre Caisse régionale devra reverser 0,3% de la masse salariale (204 770€ selon la DRH) alors que, d'autre part, les salariés devront travailler 7 heures en plus le samedi ou le lundi de Pentecôte sans contre-partie financière (une journée coûte 187 000€ donc 7 heures 167 820€, source DRH).

Donc, une journée de travail coûte moins cher que 0,3% de la masse salariale et notre pauvre direction en serait de sa poche !

La question avait été posée en Délégués du personnel de Janvier 1996 suite aux mouvements de grève contre de plan Juppé. La direction nous répondait à l'époque qu'elle appliquait la formule suivante :

7,8 heures (7 h 48 mn en version décimale) de 169 heures (horaire mensuel théorique) sur 13 douzième du salaire de base (car il faut inclure le 13ème mois dans le calcul) : soit le vingtième du salaire.

Nous nous étions un peu moqué de la direction dans le Dazibao numéro 1. Reste qu'aujourd'hui, alors que l'avantage de la direction est de réduire ce coût pour valoriser ce qu'elle reversera aux personnes âgées et/ou dépendantes, le résultat est tout autre...

Qui croire ?

Une idée, si nous faisons grève ces jours là où nous ne sommes pas payés, combien on nous retiendra sur la fiche de paye ?

Rien
Un peu,
Beaucoup

.....Qu'importe, quand on aime, on ne compte pas !



Nous étions en réunion...

Délégués du Personnel

Tout commença en ce milieu d'après midi par une intervention de la CGC qui, par son unique question, s'offusquait que les CDD devraient, à l'avenir, se rendre à Bordeaux au service des Ressources Humaines pour signer leur contrat. Erreur Messieurs de croire qu'un simple fax ou message Outlook puissent suffire comme document officiel. Un peu de considération enfin pour un personnel déjà corvéable à souhait et qui aura peut-être l'impression que l'on s'occupe enfin un peu de lui...

Comme chaque année, en février, est posé un chapelet de questions sur la REC. Comme d'habitude on a droit aux problèmes d'effectifs, de postulation, de formation et deux questions concernant les conseillers, à savoir la comptabilisation des SIMC. (Voir la réponse de la direction qui feint de comprendre le problème posé) et une autre où Monsieur Didier conteste l'idée que la Caisse régionale commercialise des produits sensibles (désolé mais pour nous il y aura toujours les produits boursiers, quid de la Retraite Verte, etc.). Rassurez vous « *la Caisse Régionale prendra ses responsabilités en cas d'assignation en justice sauf bien sûr si la manœuvre frauduleuse émane du conseiller (abus de faiblesse)* » dixit notre Directeur adjoint.

Nous aussi, nous sommes d'accord pour que le réseau puisse arrêter de vendre parfois à la limite de l'éthique, sous la pression du chiffre, de la REC, dans le seul but d'augmenter sa participation et son intéressement (en fait le PNB de la Caisse Régionale). Nous préférons militer pour un vrai salaire, une vraie valeur du point, de bonnes conditions de travail, sereines, sans servilité ■

Comité d'entreprise

Aire sur Adour, le 22 février 2005, -3°C, 9h 30 GMT, début du Comité d'entreprise marathon de la journée. Ça caille, on se les gèle dans la salle du Conseil, le chauffage est éteint, bref, l'ambiance est glaciale.

De bonnes nouvelles viennent réchauffer l'atmosphère : la Caisse a augmenté ses effectifs sur un an de 27 valeureux CDI. De plus, les salariés sont mieux qualifiés, la classe 2 des techniciens s'accroît considérablement. Il fait meilleur, et un élu SUD-Landes vérifie les radiateurs.

Ensuite la présentation de la situation financière de la CR d'Aquitaine à la fin 2004, nous prend un peu au dépourvu. Compte tenu des résultats exceptionnels, nous nous attendions à ce que le président de séance se mette un cornet sur la tête, lance les cotillons, fasse entrer les filles du Crazy-Horse et prenne la tête de la chenille en chantant « *tout le monde s'éclate...* ». Il n'en fut rien, les chiffres affichés à l'écran auraient mérité plus d'entrain que le discours monocorde et las de notre directeur adjoint. Pourquoi le triomphe si modeste ? A cause des difficultés de la viticulture ? Parce que l'enveloppe de Participation baisse ? Parce que le froid a ralenti ses ardeurs ? Nous n'y croyons pas !

Alors, c'est sûrement la contrariété d'annoncer aux salariés qu'ils travailleront un jour de plus dans l'année sans que celui-ci soit rémunéré. Hé oui ! La fameuse journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, la journée de l'hypocrisie, du soutien au Medef, du retour à la corvée, du rattrapage sur les 35 heures, va être instaurée comme le prévoit la loi. Tous les syndicats autour de la table ont voté contre, ça chauffe !

Des multiples autres sujets qui ont fait alternativement baisser ou monter l'ambiance climatique de cette réunion, nous retiendrons la modification des tarifications des locations du Comité d'entreprise que les élus SUD n'ont pas approuvée. La politique de prix appliquée par le Comité d'entreprise se calque sur les mêmes principes utilisés par les agences de voyages. Le coût reste plus onéreux pendant les périodes de vacances scolaires et selon la réputation du site. SUD revendique un tarif de base unique quel que soit le lieu et la saison sur lequel est appliquée la règle du quotient familial.

Fin de la réunion : 14h35 et le SPI était resté au chaud puisqu'il n'avait aucun représentant ■

Comment endormir un chat sur un panier de sardines ?

Peut-être avez-vous été convoqué par votre "Supérieur" qui vous a royalement octroyé une enveloppe de 10 points, pour vos bons et loyaux services.

Oh joie ! Vous vous sentez enfin reconnu pour la qualité de votre travail et êtes prêt à laisser au passage encore quelques heures au compteur pour bien montrer votre motivation.

Avant d'être vraiment trop débordé par vos tâches quotidiennes, prenez 5 minutes pour vérifier votre calendrier. Nous sommes en 2005 et votre dernière augmentation remonte à 2000, ou à 2001 au moment de l'accord de translation de la convention collective. Vos 10 points, soit environ 30 Euros net par mois, ne sont en fait que le résultat de la matrice d'équité, soit en clair votre avancement automatique.

A vous de juger la manière !!

Dazibao

Mensuel édité par l'association **Dazibao**

40, rue Lombard 33300 BORDEAUX

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de Publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Site : www.dazibao-sud.org